

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Dama Ninoao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 7.918

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**
AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**
Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**
GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**
Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134
AGLOH Abla Egnonam, Université de Lomé (Togo)
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)
LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d’Ivoire)
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d’Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOISSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M’BAHIAKRO (Centre de la Côte d’Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D’UN PRODUIT D’APPEL TOURISTIQUE** ----- 409
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
N’GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D’AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D’IVOIRE**----- 445
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d’Ivoire)
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d’Ivoire)
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d’Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU TCHAD ----- 510**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À LIBREVILLE----- 584**
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

33. **LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE
CIRAŊBA-LOBI----- 603**
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),
Burkina Faso
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
34. **BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
35. **PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
36. **SOUCÇÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,
Abidjan (Côte d'Ivoire)
37. **DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE
ROMAN GABONAIS----- 673**
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
38. **LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
39. **LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
40. **PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
41. **NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)
----- 742**
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI KONAN BEDIE.** ----- 776
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA, BURKINA FASO)** ----- 810
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina Faso)
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII^E-XVIII^E SIECLES** ----- 848
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII^E-XIX^E SIECLES)** ----- 863
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,
(Côte d'Ivoire)**

**GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE
L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU
TCHAD**

DOUMDE Marambaye,

Université de Doba, Département de Géographie.

&

SOLMEM Diane

Université de Maroua, Département de Géographie

Correspondant des auteurs : doumabaye@yahoo.com

Résumé : A Moundou, la gestion de l'assainissement urbain constitue un défi majeur en raison de la combinaison de plusieurs facteurs structurels. L'objectif de ce travail consiste à caractériser les acteurs impliqués dans la gestion de l'assainissement et à analyser les mécanismes qui structurent leurs interventions. L'étude s'est basée sur une démarche méthodologique mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives. L'analyse a montré la fragmentation institutionnelle constitue l'un des principaux obstacles à l'efficacité des systèmes d'assainissement. L'absence de cadres formels de concertation, le chevauchement des responsabilités et le manque de mécanismes de suivi réduisent la cohérence des interventions.

Mots clés : Gouvernance, multi-acteurs, mécanismes de gestion, assainissement urbain, Moundou

Abstract : In Moundou, urban sanitation management poses a major challenge due to a combination of several structural factors. The objective of this study is to identify the stakeholders involved in sanitation management and to analyze the mechanisms that shape their actions. The study employed a mixed-methods approach, combining quantitative and qualitative methods. The analysis showed that institutional fragmentation is one of the main obstacles to the effectiveness of sanitation systems. The absence of formal consultation frameworks, overlapping responsibilities, and a lack of monitoring mechanisms reduce the coherence of interventions.

Key words: Multi-stakeholder governance, management mechanisms, urban sanitation, Moundou

Introduction

L'assainissement urbain constitue aujourd'hui un enjeu majeur de gouvernance territoriale dans les villes africaines en croissance rapide, particulièrement dans les villes secondaires confrontées à des contraintes

structurelles, financières et institutionnelles importantes. Au Tchad, la ville de Moundou, deuxième agglomération du pays et principal pôle économique du sud, illustre de manière significative les défis contemporains liés à la gestion de l'assainissement urbain. L'expansion spatiale accélérée, la pression démographique, l'insuffisance des équipements collectifs et la faiblesse des capacités institutionnelles contribuent à une dégradation progressive du cadre de vie urbain.

Dans ce contexte, l'assainissement ne relève plus exclusivement des compétences des pouvoirs publics, mais s'inscrit désormais dans une logique de gouvernance multi-acteurs impliquant les institutions publiques, organisations communautaires, ONG, opérateurs privés et populations. La forte implication des acteurs communautaires dans la gestion quotidienne de l'assainissement constitue un point de convergence avec la littérature internationale. Selon Wilson et Velis (2015 p 1050), le secteur informel contribue souvent à plus de 50 % des activités de gestion des déchets dans les villes du Sud. Il constitue un maillon indispensable du système, malgré son absence de reconnaissance institutionnelle. Le cas de Moundou confirme cette réalité. Les comités de quartier, les initiatives de nettoyage collectif et les mécanismes de contribution communautaire apparaissent comme des éléments structurants du système local. Toutefois, l'absence d'intégration formelle de ces acteurs dans les politiques publiques limite leur efficacité et leur durabilité (Medina 2010 p 43). Cette pluralité d'intervenants est souvent marquée par des problèmes de coordination, de financement et d'efficacité opérationnelle. Dès lors, la problématique centrale qui se pose est celle de la structuration du système d'acteurs et des mécanismes de gouvernance de l'assainissement urbain dans un contexte de faibles capacités institutionnelles.

L'étude s'est appuyée sur une démarche méthodologique mixte visant à appréhender à la fois la structuration du système d'assainissement urbain et les dynamiques sociales, institutionnelles et organisationnelles qui en conditionnent le fonctionnement. L'analyse consiste à identifier les différents intervenants, d'analyser

leurs rôles respectifs, leurs modes de collaboration, leurs sources de financement ainsi que les contraintes qui limitent l'efficacité globale du système.

I. Cadre spatial de l'étude

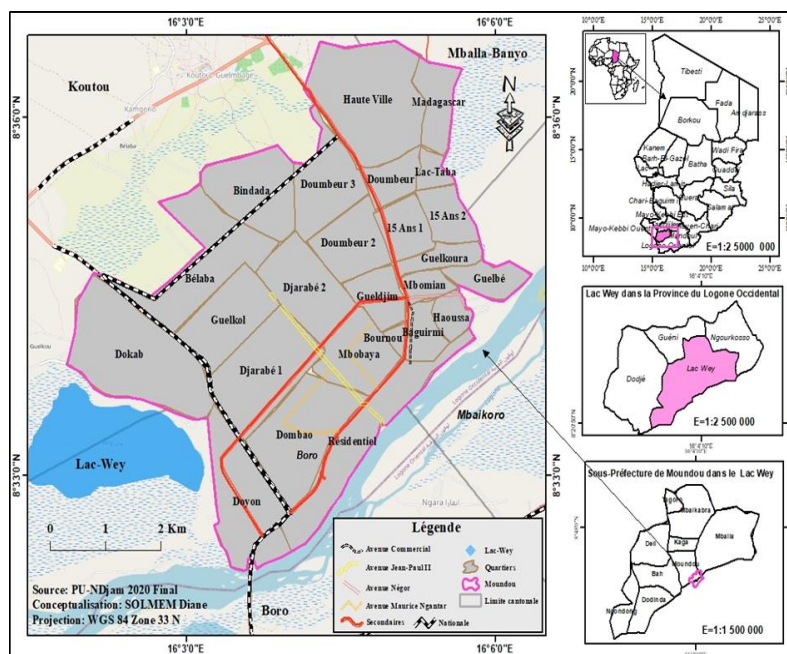


Figure 1. Localisation et situation de la ville de Moundou

La commune de Moundou est située dans la partie Sud-Ouest du pays entre les 16° et 16°10' de longitude Est et les 08°31' et 08°40' de latitude Nord. Elle est implantée dans une cuvette plate sur les rives Sud-Est du fleuve Logone en bordure des lacs Wey à l'Ouest et Taba au Nord. Sa population est passée de 30 000 en 1964 à 186 897 habitants en 2010 et atteint 200.000 habitants en 2020 (Démoundou, 2022, p.124).

II. Méthodologie

L'analyse de la caractérisation des acteurs et des mécanismes de gestion de l'assainissement dans la commune de Moundou repose sur une démarche méthodologique mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives. Cette stratégie vise à appréhender à la fois la structuration objective du système

d'assainissement urbain et les dynamiques sociales, institutionnelles et organisationnelles qui en conditionnent le fonctionnement.

2.1. Sources de données

Les données primaires proviennent d'une enquête réalisée auprès de 200 ménages sélectionnés selon une méthode d'échantillonnage raisonné et stratifié, tenant compte de la diversité socio-spatiale des quartiers de la commune. Ces informations ont été collectées à l'aide d'un questionnaire structuré portant sur les pratiques d'évacuation des déchets ; les modes de collecte et d'entretien ; la perception des services d'assainissement ; l'identification des acteurs impliqués et les mécanismes de financement et de participation communautaire. Parallèlement, 12 entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'acteurs institutionnels et opérationnels. Ces entretiens visaient à comprendre les rôles, les responsabilités, les modes de coordination et les contraintes institutionnelles rencontrées.

Les données secondaires sont issues de documents administratifs, de rapports municipaux, de textes réglementaires nationaux relatifs à l'environnement et aux collectivités territoriales, ainsi que de la littérature scientifique sur la gouvernance urbaine et l'assainissement en Afrique subsaharienne.

2.2. Traitement et analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées à l'aide d'outils statistiques descriptifs (tableau statistiques, moyennes, proportion etc.) afin de produire des indicateurs relatifs à la couverture des services d'assainissement, aux modes de gestion des déchets, au niveau de satisfaction des populations et à l'implication des différents acteurs. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique permettant d'identifier les logiques d'intervention, les relations inter-acteurs, les mécanismes de gouvernance et les contraintes structurelles du système d'assainissement.

III. Résultats et discussion

3.1. Typologie des acteurs de la gestion de l'assainissement

L'analyse des données met en évidence un système de gestion de l'assainissement urbain à Moundou caractérisé par une pluralité d'acteurs intervenant à différents niveaux et selon des logiques d'action distinctes. Cette diversité reflète à la fois une organisation institutionnelle formelle encadrée par les autorités publiques et l'émergence de pratiques informelles portées par les communautés et les initiatives privées. Trois grandes catégories d'acteurs structurent ainsi le dispositif local : les institutions publiques, les acteurs communautaires et les organisations non gouvernementales, ainsi que les opérateurs privés et les associations locales.

3.1.1. La mairie de Moundou

La Mairie de Moundou apparaît comme l'actrice centrale en matière d'assainissement urbain. Elle est légalement responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités de gestion des déchets solides et de l'entretien des infrastructures collectives. Sa mission relative à l'assainissement est opérationnalisée par le Service d'Hygiène et d'Assainissement, placé sous l'autorité du 3ème Adjoint au Maire. Ce service est la cheville ouvrière de la gestion quotidienne, théoriquement responsable de la planification, de la supervision des comités d'arrondissement et de la coordination des actions de terrain. Cependant, les enquêtes révèlent un décalage criant entre ce mandat et les capacités réelles. Le service ne dispose que de 3 agents techniques pour couvrir l'ensemble de la ville, et son budget opérationnel annuel est estimé à moins de 5 millions de FCFA, soit environ 7 600 euros (Rapport d'activité de la Mairie 2023), le rendant structurellement incapable de faire face à l'ampleur de la tâche. Cette contrainte se traduit par une couverture partielle du territoire communal et une faible régularité des opérations de collecte et d'entretien.

3.1.2. Les acteurs communautaires et les organisations non gouvernementales

Face aux insuffisances du service public, les acteurs communautaires jouent un rôle essentiel dans la gestion quotidienne de l'assainissement. Ils interviennent principalement à l'échelle des quartiers et des ménages.

3.1.2.1. Les comités de quartier et les organisations communautaires

Les structures communautaires assurent des fonctions d'entretien des espaces publics, d'organisation de journées de salubrité et de mobilisation sociale. Elles contribuent à pallier l'irrégularité des services municipaux en mettant en place des initiatives locales de nettoyage et de gestion des déchets. Leur action repose largement sur la participation volontaire des habitants et sur des formes de financement informel. Les Comités d'Assainissement (CA) des arrondissements et des quartiers constituent l'échelon opérationnel le plus proche des populations. Leur création, initiée par la note de service n°04/CGVM/SG/SUHA/95 du 05.01.1995 et théoriquement encadrée par le Décret de 2009, visait à leur déléguer la collecte des ordures.

Tableau I : État des lieux des Comités d'Assainissement à Moundou (2025)

Arrondissement	Nombre théorique de CA	CA réellement actifs	CA disposant de matériel	Budget annuel moyen par CA (FCFA)
1er	6	2	2	315 000
2ème	8	3	4	525 000
3ème	5	2	2	310 000
4ème	5	1	0	75 000
Total	24	8	8	1.225 000

Source : Enquête de terrain, Décembre 2025

L'analyse de ce tableau révèle l'effondrement du maillage territorial théorique des Comités d'Assainissement (CA). Seuls 33 % des comités d'arrondissement sont opérationnels, et leur sous-équipement persistant, avec 8 comités sur 24 équipés, reflète un désengagement institutionnel. La faiblesse des budgets alloués (moins de 1300.000 FCFA/an pour l'ensemble des CA) démontre l'absence de volonté politique de faire de ces structures de proximité de véritables relais opérationnels, confirmant leur instrumentalisation pour des tâches ponctuelles plutôt qu'une gestion pérenne.

3.1.2.2. Les organisations non gouvernementales

Les ONG interviennent principalement dans les domaines de la sensibilisation, de l'éducation environnementale et du renforcement des capacités locales. Elles jouent un rôle important dans la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et dans l'appui technique aux initiatives communautaires. Néanmoins, leurs interventions sont généralement limitées dans le temps et fortement dépendantes de financements provenant de sources extérieures.

L'ONG française Initiative Développement (ID), avec un budget projet avoisinant les 200 millions de FCFA pour le composant déchet du Projet de Lutte contre les Inondations à Moundou (PLIM), est un acteur majeur. Elle intervient dans la formation des comités, la sensibilisation et l'appui à la pré-collecte. L'association « Moundou, Ville Citoyenne » (MVC), forte d'environ 50 bénévoles actifs, mène des actions de mobilisation citoyenne et de plaidoyer pour la propreté dans la commune. Ces acteurs contribuent ainsi à renforcer la résilience locale du système d'assainissement, bien que leurs actions manquent parfois de coordination et de pérennité. La photo 1 illustre une action de salubrité par le groupement Lonodji à Moundou.



Source : Le visionnaire 2023, média en ligne

Photo 3: Une action de salubrité par le groupement Lonodji à Moundou

3.1.3. Les entreprises privées et les associations locales

Les opérateurs privés et certaines associations locales comme les comités d'assainissement des quartiers, les associations sportives et socio-culturelles représentent une catégorie d'acteurs en expansion dans le système de gestion de l'assainissement à Moundou.

3.1.3.1. Les entreprises privées

Les entreprises privées, bien que peu nombreuses, interviennent principalement dans la collecte et le transport des déchets solides. Leur participation répond à une demande croissante des ménages pour des services plus réguliers et efficaces que ceux offerts par la municipalité. Toutefois, leurs services restent principalement accessibles aux ménages disposant de ressources financières suffisantes, ce qui accentue les inégalités socio-spatiales dans l'accès aux services d'assainissement institutionnels.

3.1.3.2. Les associations sportives et socio-culturelles

Certaines associations locales participent aux actions de salubrité urbaine à travers des campagnes de nettoyage communautaire et des activités de sensibilisation. Bien que leur rôle demeure secondaire, elles contribuent à la diffusion d'une culture

de responsabilité collective en matière d'assainissement. L'ensemble des résultats met en évidence un système d'acteurs caractérisé par une centralité institutionnelle des pouvoirs publics, une forte implication des communautés dans la gestion quotidienne et une montée progressive des opérateurs privés.

Cependant, cette pluralité d'acteurs s'accompagne d'un déficit de coordination, d'une fragmentation des responsabilités et d'une insuffisance des mécanismes de gouvernance intégrée, ce qui limite l'efficacité globale du système d'assainissement urbain.

3.2. Rôles et responsabilités dans la gestion de l'assainissement

L'analyse des données met en évidence une répartition fonctionnelle des rôles entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de l'assainissement dans la commune de Moundou. Cette organisation repose sur une logique de complémentarité entre les institutions publiques, les acteurs communautaires et les opérateurs privés. Toutefois, cette répartition demeure souvent informelle et marquée par des chevauchements de responsabilités ainsi que par des insuffisances de coordination, ce qui limite l'efficacité globale du système.

3.2.1. Planification et aménagement

La planification des activités d'assainissement relève principalement des institutions publiques locales, en particulier de la mairie et des services techniques de l'environnement. Ces structures sont chargées d'élaborer les orientations stratégiques, de définir les zones d'intervention prioritaires et d'encadrer les normes de gestion des déchets. Cependant, les résultats montrent que la planification reste largement insuffisante et peu structurée. Elle s'effectue souvent de manière réactive, en réponse à des situations d'urgence sanitaire ou environnementale, plutôt que selon une approche anticipative et intégrée.

Tableau II : Adéquation besoins/budget dans les quartiers

Quartier	Demandes formulées (2025)	Demandes intégrées au budget	Taux de satisfaction
Gueldjem	18	3	16,70%
Djarabé	22	2	9,10%
Guelkoura	15	1	6,70%
Doumbeur	12	0	0%
Dokab	8	0	0%
Total	75	6	8%

Source : Analyse des procès-verbaux des réunions de 2025

Les données montrent que sur 75 demandes formulées en 2025 dans les différents quartiers, seulement 6 ont été intégrées au budget, traduisant un taux de satisfaction global très faible (8 %), avec des disparités importantes entre quartiers (de 0 % à 16,7 %). Le faible taux de satisfaction global (8 %) et les disparités entre quartiers, avec certaines demandes totalement non financées, révèlent une inégalité dans la prise en compte des besoins et des contraintes institutionnelles et budgétaires importantes. La situation est particulièrement critique en périphérie (Doumbeur, Dokab), ce qui institutionnalise les inégalités socio-spatiales d'accès à un environnement sain et traduit une forme d'abandon des quartiers les plus défavorisés.

3.2.2. Entretien et gestion quotidienne

L'entretien et la gestion opérationnelle des activités d'assainissement constituent le domaine où la participation des acteurs non institutionnels est la plus importante. La municipalité assure théoriquement la collecte des déchets et l'entretien des espaces publics. Toutefois, en raison de ressources logistiques limitées, sa capacité d'intervention reste partielle. Les opérations de collecte sont irrégulières et ne couvrent qu'une fraction du territoire communal. Dans ce contexte, les acteurs communautaires jouent un rôle déterminant. Les comités de quartier organisent régulièrement des activités de nettoyage collectif, tandis que les ménages adoptent

des stratégies individuelles d'évacuation des déchets, souvent basées sur des solutions informelles. Les entreprises privées complètent ce dispositif en offrant des services de collecte payants. Leur intervention contribue à améliorer la régularité des services dans certains quartiers, mais elle reste limitée par les capacités financières des populations. Ainsi, la gestion quotidienne de l'assainissement repose sur un système hybride, associant interventions publiques, initiatives communautaires et prestations privées.

3.2.3. Sensibilisation et mobilisation des usagers

La sensibilisation des usagers est un domaine où les rôles sont éclatés et l'impact global limité par l'absence de stratégie commune et de messages unifiés. Le Ministère de la Santé Publique est l'acteur le plus visible via sa Délégation Régionale. Son slogan « la propreté chasse la maladie » est diffusé sur les trois principales radios locales (Ndjamena FM, Radio Liberté, FM Al Nassr) à raison d'environ 10 spots par semaine selon nos relevés. Cette campagne a un impact non négligeable sur la conscientisation, notamment en milieu scolaire, mais elle reste trop générale et ne cible pas les comportements spécifiques aux espaces de loisirs (gestion des déchets de pique-nique, utilisation des sanitaires publics). Les ONG et associations mènent des actions de proximité plus ciblées. L'ONG ID a ainsi formé 15 relais communautaires en 2024 sur les techniques de compostage et la gestion des déchets plastiques. L'association MVC organise quant à elle des « journées ville propre » qui mobilisent jusqu'à 200 bénévoles.

Malgré ces initiatives, les résultats indiquent un niveau de sensibilisation encore insuffisant. Les comportements d'élimination inadéquate des déchets restent fréquents, traduisant un déficit d'éducation environnementale et une faible appropriation des enjeux d'assainissement par les populations. L'ensemble des résultats met en évidence un système de gestion caractérisé par une prédominance des institutions publiques dans les fonctions de planification ; une forte implication des acteurs communautaires dans l'entretien quotidien et un rôle central des ONG dans la sensibilisation et l'éducation environnementale. Cependant, l'efficacité

globale du système demeure entravée par l'insuffisance des ressources institutionnelles, le manque de coordination inter-acteurs et l'absence de mécanismes de gouvernance intégrée.



Source : Paylp Alumni 2024

Photo 2 : Equipe de sensibilisation du projet stop à la prolifération des déchets plastiques avec les jeunes lycéens.

3.3. Collaboration et coordination inter-acteurs

L'analyse du système d'assainissement dans la commune de Moundou montre une gouvernance multi-acteurs caractérisée par des formes de collaboration à la fois formelles et informelles. Cette coordination apparaît comme un élément déterminant pour l'efficacité des interventions, dans un contexte marqué par des ressources institutionnelles limitées et une forte diversification des acteurs. Toutefois, les mécanismes de coopération demeurent encore insuffisamment structurés, ce qui limite l'impact global des actions d'assainissement.

3.3.1. Les partenariats public-privé

Les partenariats entre la municipalité et les opérateurs privés constituent l'une des principales formes de collaboration observées dans la gestion de l'assainissement à Moundou. Ces partenariats concernent essentiellement la collecte, le transport et parfois le traitement des déchets solides. À Moundou, le concept de partenariat

public-privé (PPP) dans le domaine de l'assainissement urbain relève davantage du potentiel inexploité que de la réalité opérationnelle. Le cadre législatif tchadien, notamment la Loi n° 022/PR/2018 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, offre pourtant des possibilités de délégation de service public. Néanmoins, la mise en œuvre sur le terrain est entravée par une méfiance réciproque et un déficit de capacités contractuelles. En 2025, il n'existe aucun contrat formel de PPP entre la Mairie de Moundou et une entreprise privée pour la gestion des déchets dans les espaces publics. Les tentatives passées, comme le projet avorté de 2021 visant à confier la collecte des ordures dans le centre-ville à un groupement d'entrepreneurs locaux, ont échoué en raison de désaccords sur les tarifs et des garanties de paiement exigées par les prestataires potentiels. Les seules formes de collaboration observées relèvent de l'informel et du ponctuel comme les arrangements verbaux entre le chef du Service d'Hygiène et de petits prestataires pour l'enlèvement de dépôts d'ordures spécifiques, souvent financés par des fonds de campagne ou des dotations exceptionnelles de la présidence de la République. Ces opérations, représentant moins de 15 % du volume total des déchets des espaces publics, sont exécutées sans cahier des charges, sans contrôle de la qualité et sans mécanismes assurant leur pérennité. Cette informalité empêche toute planification à long terme et toute montée en compétence des prestataires. En l'absence de PPP structuré, le paysage est fragmenté. Cette situation perpétue un système inefficace où le potentiel logistique et managérial du secteur privé n'est pas mobilisé pour l'intérêt collectif. Le tableau 3 illustre la participation aux réunions de coordination.

Tableau III : Participation aux réunions de coordination en 2025

Type d'acteur	Nombre d'invitations	Taux de participation moyen
Services municipaux	8/8	85%
Ministères sectoriels	5/8	60%
ONG	3/8	75%
Comités de quartier	2/8	40%
Secteur privé	0/8	0%

Source : Registre des convocations et procès-verbaux de la Mairie de 2025

La participation aux réunions varie fortement selon le type d'acteur, avec une mobilisation élevée des services municipaux (85 %) et des ONG (75 %), modérée pour les ministères sectoriels (60 %), faible pour les comités de quartier (40 %) et nulle pour le secteur privé (0 %). Cette variation reflète l'implication directe des services municipaux et des ONG dans la gestion locale, la participation partielle des ministères sectoriels, et le faible intérêt ou la faible mobilisation des comités de quartier et du secteur privé.

3.3.2. Les réunions de concertation et les cadres institutionnels de dialogue

La concertation entre acteurs constitue un autre mécanisme de coordination identifié dans la gestion de l'assainissement. Elle se manifeste principalement à travers des réunions ponctuelles organisées par la municipalité, les services techniques ou certaines ONG. Ces rencontres permettent d'échanger des informations, de planifier des actions collectives et de mobiliser les différents acteurs autour d'objectifs communs, notamment lors de campagnes de salubrité urbaine ou en cas de situations d'urgence environnementale. Toutefois, les résultats indiquent que ces cadres de concertation restent irréguliers et insuffisamment institutionnalisés. L'absence d'une plateforme permanente de coordination limite la continuité des échanges et la mise en œuvre d'une planification concertée à long terme. Cette

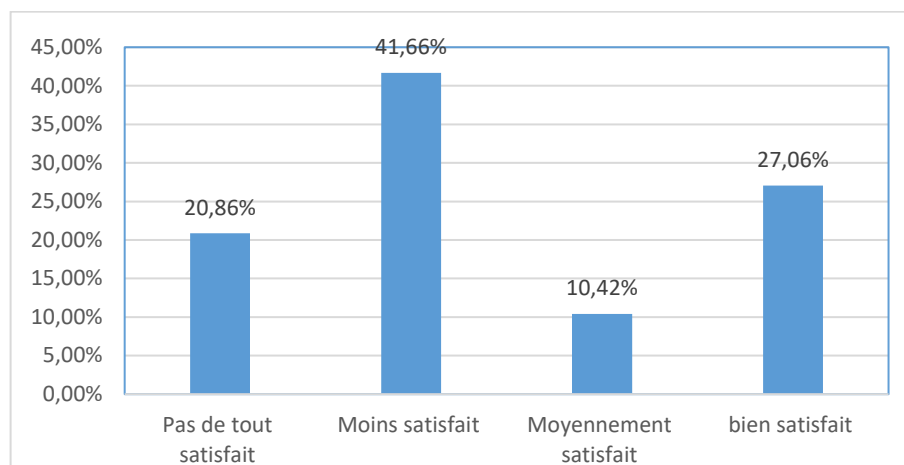
situation favorise à la fragmentation des interventions et à la duplication des initiatives.

3.3.3. Les initiatives locales de coopération communautaire

Au-delà des dispositifs institutionnels, des formes de collaboration informelles se développent à l'échelle des quartiers. Les comités de salubrité, les associations locales et les leaders communautaires jouent un rôle central dans l'organisation d'actions collectives telles que les journées de nettoyage, les campagnes de sensibilisation et la gestion participative des espaces publics. Ces initiatives traduisent une dynamique de solidarité locale et un bon niveau d'implication des populations dans la gestion de leur environnement immédiat. Elles contribuent à compenser les insuffisances du service public et à renforcer la résilience du système d'assainissement. Néanmoins, leur impact demeure souvent limité par le manque de ressources matérielles, l'absence d'appui technique structuré et la faible intégration de ces initiatives dans les dispositifs institutionnels formels.

3.3.4. Niveau de satisfaction et efficacité perçue de la coordination

Les données issues de l'enquête révèlent un niveau de satisfaction globalement faible des populations vis-à-vis de la coordination entre acteurs. L'évaluation du niveau de satisfaction et de l'efficacité perçue du système de gestion par les différents acteurs révèle un profond consensus autour de son échec, teinté d'un sentiment d'impuissance et de défiance mutuelle. Les entretiens semi-directifs menés auprès des acteurs clés (élus municipaux, chefs de services, responsables d'ONG, présidents de comités de quartier, gérants d'espaces de loisirs) en septembre 2025 confirment cette perception négative. Du côté des institutions publiques, les responsables municipaux reconnaissent dans leur écrasante majorité l'inefficacité du système et pointent unanimement le manque de ressources financières comme le frein principal, tout en déplorant le « manque de civisme » des populations. La figure 2 présente l'évolution selon le niveau des satisfactions des individus



Source : Enquête de terrain 20225

Figure 2 : Niveau de satisfaction du service par les différents acteurs

La figure 2 comporte quatre catégories de satisfaction : pas de tout satisfait (20,86%), moins satisfait (41,66%), moyennement satisfait (10,42%) et bien satisfait (27,06%). Il ressort de cette figure qu'une proportion importante des personnes interrogées (62,52%) n'est pas du tout satisfaite ou moins satisfaites.

Les acteurs communautaires se sentent abandonnés et instrumentalisés. La quasi-totalité des présidents de Comités d'Assainissement interrogés estiment que leurs connaissances du terrain ne sont pas prises en compte et qu'ils sont mobilisés comme « main-d'œuvre gratuite » pour des opérations coup de poing sans impact durable. Certaines ONG quant à elles, perçoivent leur rôle comme essentiel mais frustrant. Elles estiment pour la plupart des cas que leurs actions sont des « gouttes d'eau dans l'océan » en l'absence d'un engagement structurel et financier fort de la mairie. Enfin, les gestionnaires privés et les usagers sont les plus critiques.

3.4. Ressources et financement de l'assainissement

Les analyses montrent un dispositif de financement caractérisé par une forte contrainte budgétaire publique, une contribution significative mais informelle des populations, et un recours limité aux mécanismes structurés de financement participatif.

3.5. Budgets municipaux et subventions publiques

Le financement de l'assainissement à Moundou est le point nodal de l'échec du système, caractérisé par une insuffisance chronique, une imprévisibilité et une inadaptation des ressources. Le budget municipal alloué spécifiquement à l'hygiène et à l'assainissement est notoirement faible. Une analyse des comptes administratifs de la commune sur la période 2020-2024 révèle que cette ligne budgétaire n'a jamais excédé 3% du budget total de fonctionnement, soit en moyenne 12 millions de FCFA par an (environ 18 300 euros). Cette somme est absorbée à plus de 80% par les salaires et les charges fixes du Service d'Hygiène, ne laissant qu'une marge dérisoire pour les investissements en équipements (achat de poubelles, réparation du camion-benne) ou pour les opérations de terrain. Le budget d'investissement pour l'assainissement est, quant à lui, quasi-inexistant, dépendant de dotations imprévisibles de l'État. Le projet PLIM, par exemple, dispose d'une enveloppe de près de 500 millions de FCFA pour sa composante déchets. Cependant, ces financements sont verticaux, temporaires (3 à 5 ans) et souvent liés à des infrastructures lourdes. Ils ne couvrent pas les coûts récurrents de fonctionnement et d'entretien, créant un effet « falaise » bien connu : à la fin du projet, les activités s'arrêtent faute de relais budgétaire municipal. Il n'existe pas de ligne budgétaire dédiée, pérenne et conséquente pour l'assainissement des espaces de loisirs en tant que tel. Cette précarité financière est la cause première de l'incapacité de la mairie à recruter du personnel, à acquérir du matériel ou à soutenir financièrement les comités de quartier, condamnant toute velléité d'amélioration durable du service.

Tableau IV : Financement communautaire informel dans 5 quartiers types

Quartiers	Taux de participation des ménages	Contribution moyenne/ménage/mois en FCFA	Contribution moyenne/ménage/mois en FCFA
Gueldjem	25%	500	Enlèvement ordure et achat poubelle
Djarabé	25%	500	Enlèvement ordure et achat poubelle
Guelkoura	20%	400	Enlèvement ordure et achat poubelle
Doumbeur	15%	300	Enlèvement ordure
Dokab	15%	300	Curage caniveau

Source : Enquête de terrain, août 2025

Ce tableau montre la résilience, mais aussi les limites, de la solidarité de proximité. La corrélation entre le niveau de précarité des quartiers (Dokab, Doumbeur) et la faiblesse des contributions, prouve que le financement participatif informel ne peut en aucun cas compenser la carence de l'investissement public. Il agit au mieux comme un palliatif localisé et fragile, creusant les inégalités entre quartiers capables de s'auto-organiser et ceux qui ne le peuvent pas.

3.5.1. Contributions communautaires et financement participatif

La commune de Moundou marquée par des financements insuffisants et inadaptés, par un budget marginal ou absence de ligne prévue pour l'assainissement, l'entretien et le fonctionnement. Cette situation de forte dépendance des projets ponctuels et verticaux entraîne une limitation durable du fonctionnement et de l'entretien du service. Face à cette situation, les populations jouent un rôle important dans la mobilisation de ressources alternatives. Les contributions communautaires prennent plusieurs formes comme la participation financière des ménages pour les services privés de collecte des déchets ; les cotisations volontaires destinées à soutenir les activités de salubrité des comités de quartier et la contribution. Ces mécanismes témoignent d'une forte implication des populations dans la gestion de leur environnement.

3.5.2. Contraintes et limites institutionnelles du financement

Plusieurs contraintes majeures entravent l'efficacité du financement du système d'assainissement à Moundou. D'abord la faiblesse des ressources fiscales locales réduit considérablement la capacité de la municipalité à mobiliser des financements propres et les mécanismes de recouvrement des taxes liées aux services urbains demeurent peu performants, ce qui limite les recettes disponibles pour l'assainissement. Ensuite l'absence d'un cadre institutionnel clair pour la gestion des partenariats financiers constitue un obstacle à l'attraction d'investissements privés ou de financements extérieurs. Les initiatives existantes reposent souvent sur des arrangements informels, sans dispositifs structurés de suivi et d'évaluation.

Dans l'ensemble, le financement de l'assainissement à Moundou se caractérise par une prédominance des ressources municipales limitées, une forte contribution communautaire informelle et une faible structuration des mécanismes de financement participatif. Cette situation souligne la nécessité de renforcer les capacités financières locales, de formaliser les dispositifs de participation communautaire et de développer des mécanismes innovants de financement pour assurer la durabilité du système d'assainissement.

Conclusion

L'analyse de la caractérisation des acteurs et des mécanismes de gestion de l'assainissement dans la commune de Moundou met en évidence un système de gouvernance urbain complexe, marqué par une pluralité d'intervenants, une fragmentation des responsabilités et des contraintes structurelles importantes.

Les résultats montrent que les institutions publiques, notamment la municipalité et les services techniques, occupent une position centrale dans la planification et la régulation des activités d'assainissement. Toutefois, leurs capacités opérationnelles demeurent fortement limitées par des ressources financières, matérielles et humaines insuffisantes. Ce décalage entre responsabilités institutionnelles et moyens d'action contribue à une couverture partielle et irrégulière des services, particulièrement dans les zones périphériques de la ville.

Dans ce contexte, les acteurs communautaires et les organisations locales jouent un rôle déterminant dans la gestion quotidienne de l'assainissement. Leur implication se traduit par des initiatives de nettoyage collectif, des mécanismes de financement informels et des actions de sensibilisation environnementale. L'étude met également en évidence un déficit de coordination entre les différents acteurs. Les partenariats existants, qu'ils soient institutionnels ou informels, restent insuffisamment structurés et manquent d'un cadre de gouvernance intégré. Cette situation limite l'efficacité globale des interventions et favorise la duplication des initiatives, tout en réduisant la cohérence des actions à l'échelle urbaine.

L'absence de mécanismes de financement durable et la faiblesse des capacités de mobilisation des ressources locales constituent des contraintes majeures à l'amélioration des services d'assainissement. Au regard de ces constats, quelques orientations stratégiques apparaissent essentielles pour renforcer la gouvernance de l'assainissement à Moundou. Il s'agit notamment de consolider les capacités institutionnelles de la municipalité et d'intégrer les initiatives communautaires dans des dispositifs de gestion structurés.

Au-delà du cas spécifique de Moundou, cette étude contribue à enrichir les réflexions sur les modèles de gouvernance multi-acteurs de l'assainissement dans les villes secondaires africaines. Elle souligne la nécessité d'une approche intégrée, fondée sur la coopération institutionnelle, la participation citoyenne et le renforcement des capacités locales, afin de promouvoir une gestion urbaine durable et inclusive.

Références bibliographiques

- BADIANE, Etienne, 2004**, Développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de Kaolack en Sénégal, Thèse de Doctorat en Géographie-Aménagement 397p
- DEMOUNDOU Namodji, 2022**, Effets de l'extension et de la gouvernance urbaines sur la gestion des déchets solides ménagers à Moundou (Sud-Ouest du Tchad). Thèse de Doctorat PHD de Géographie, 367 pages
- MEDINA Martin, 2010**. Solid wastes, poverty and the environment in developing country cities: Challenges and opportunities. World Institute for Development Economics Research Working Paper, 2010/23.
- WILSON David & VELIS Costas, 2015**. Waste management Still a global challenge in the 21st century : An evidence-based call for action. Waste Management & Research, 33(12).